

## **Mémoire**

À l'attention du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
**Au sujet des projets d'augmentation des cheptels laitiers des fermes Lansi et  
Landrynoise inc. à Saint-Albert**

Sarah Lamontagne,  
Technicienne Agricole er citoyenne engagée

05 Novembre 2020

\*Les idées et opinions développées dans ce document engagent l'auteure à titre personnel.

## Table des matières

---

Introduction.....	4
Motivations des promoteurs.....	5
Grossir pour une meilleure qualité de vie? .....	6
Impacts environnementaux des deux projets.....	8
Eau.....	8
Prélèvement d'eau dans la rivière.....	9
Ensablement.....	9
Milieux naturels.....	11
Bandes riveraines et milieux humides.....	11
Air.....	12
Sols.....	12
Au sujet de Prime-Vert.....	13
Impacts sur la communauté.....	14
Portrait de la MRC.....	14
La cohabitation selon les promoteurs.....	15
Avenir régional.....	16
Un changement de vision.....	16
Ruissèlement économique.....	17
Équité sociale.....	17
Pistes de solutions.....	18
Conversion au bio.....	18
Valeur ajoutée.....	18
Diversification.....	18
L'accaparement des Terres.....	19
La Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.....	20
L'UPA.....	21
Le Rapport Pronovost.....	22
L'actualité agricole du Québec.....	23
Le modèle américain.....	25
La gestion de l'offre.....	26
L'accaparement des terres.....	27

L'opposition aux grosses ferme est bien présente.....	27
Intérêts pour le milieu touché par le projet.....	28
En conclusion.....	29

## Introduction

---

À qui de droit, je m'oppose fermement aux projets d'augmentation des cheptels laitiers des fermes Lansi et Landrynoise. Ces projets ne sont pas compatibles avec une agriculture durable, respectueuse de l'environnement et respectueuse de la communauté.

Les observations colligées dans ce mémoire découlent de mon expérience personnelle, d'une lecture rapide des documents et audiences publiées aux dossiers des fermes Lansi et Landrynoise ainsi que de recherches personnelles.

La volonté politique doit changer rapidement afin que notre société puisse maintenir une direction cohérente avec les nouvelles réalités imposées par les changements climatiques. Nous devons ralentir les changements et nous y adapter. Souvenez-vous de la fable du nénuphar qui «décrit un étang dans lequel pousse un nénuphar qui double de taille chaque jour. Au départ, sa croissance se remarque à peine. Mais une fois qu'il a recouvert la moitié de l'étang et que cela commence à nous alerter, il est déjà trop tard : l'étang sera entièrement recouvert le lendemain, avant que nous ayons eu le temps d'agir».<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> <https://lerouxmatthieu5.wixsite.com/le-nenuphar>

## Motivations des promoteurs

---

Selon ma compréhension des deux dossiers étudiés, les projets d'augmentation des cheptels laitiers sont motivés par le désir de pérenniser la succession des entreprises (sécuriser la relève) et améliorer la qualité de vie des actionnaires et salariés. Cette nécessité de croissance est présentée par les promoteurs comme une nécessité pour survivre à la compétition internationale (principalement la production américaine dont la grosseur des fermes semble une menace autant qu'une inspiration pour les promoteurs). Ainsi, et si je comprends bien, l'objet de la commission d'enquête est de déterminer si l'objectif recherché justifie les dommages causés.

Je tâcherais dans mon mémoire de présenter ma vision, selon laquelle la menace de *la grosse ferme étrangère* n'est qu'un homme de paille<sup>2</sup> et l'argument de la qualité de vie n'est que démagogique visant à justifier un projet inacceptable plutôt que de rechercher de vraies solutions. Selon moi, le projet tel qu'articulé actuellement, a pour but d'augmenter les avoirs des propriétaires bien plus que leur qualité de vie ou leur nombre. En ce sens, l'enrichissement de quelques individus ne devrait pas légitimer la multitude de désagréments sociaux et environnementaux, que je tâcherai de détailler dans la suite du document.

Qui plus est, selon une recherche effectuée auprès du registraire des entreprises du Québec en date du 5 novembre, j'ai cru comprendre que;

- Le nombre d'actionnaires et d'employés des deux fermes n'a pas augmenté depuis plus ou moins 20 ans malgré la croissance des exploitations.
- Respectivement et selon les enregistrements les plus anciens disponibles sur le site Internet du registraire, la ferme Landrynoise est demeurée la propriété de 3 actionnaires et l'employeur de 11 à 25 employés alors que la ferme Lanssi compte un actionnaire et 6 à 10 employés.

---

<sup>2</sup>Selon Wikipédia: [Arthur Schopenhauer](#) appelle ce sophisme le stratagème de l'extension : « il s'agit de reprendre la thèse adverse en l'élargissant hors de ses limites naturelles, en lui donnant un sens aussi général et large que possible et l'exagérer, tout en maintenant les limites de ses propres positions aussi restreintes que possible »<sup>1</sup>.

## Grossir pour une meilleure qualité de vie?

---

Si vraiment l'objectif des projets eut été d'améliorer la qualité de vie de ses actionnaires, relèves et salariés il y aurait un éventail de solutions possibles et, au dossier, beaucoup plus de détail sur les enjeux vécus par les personnes.

Je milite personnellement pour que les agriculteurs et agricultrices bénéficient d'un meilleur filet social et puissent plus facilement réagir/ s'adapter aux événements de la vie et jamais l'augmentation d'un volume de production n'est apparu comme une solution.

Il est vrai que les entrepreneurs (et surtout les entrepreneures) agricoles sont oubliés dans un trop grand nombre de programmes sociaux. Il est aussi essentiel de souligner que l'agriculture en soi, est un domaine de l'économie et de l'entrepreneuriat qui ne pourra jamais se dissocier totalement des valeurs de la famille et de l'environnement. L'environnement est notre ressource (notre outil de travail) et la famille (ou la communauté) est le pilier millénaire de cette industrie par le simple fait que 100% des êtres humains doivent se nourrir.

Pour en revenir à l'entreprise; la survie d'une entreprise agricole ou la qualité de vie des gens qui la composent peuvent être ébranlés par la maladie, le divorce, la grossesse, les conflits familiaux, la mort, la météo, la variation des marchés, un incendie, l'invalidité, du vandalisme, le surendettement, la retraite et bien d'autres événements ou aléas, peu importe la taille de l'entreprise.

Chacun de ces enjeux peut et devrait être traité individuellement par un filet social concerté avec le gouvernement, les associations syndicales et regroupements de producteurs pour que tous et toutes aient accès à de l'aide et a des mesures qui protègent autant les humains que la production agricole nationale.

Voici des exemples simple de pistes de solutions raisonnables et socialement acceptables qui peuvent améliorer la qualité de vie, par exemple, pour l'obtenir des vacances;

- adhérer à un service de remplacement comme celui fondé par le CISA : <http://www.cisainnovation.com/en/projet/test-projet>
- choisir d'exploiter une entreprise sans animaux (verger fruitier par exemple) vous aurez la paix tout l'hiver

Il faut, de plus, souligner que la relève agricole n'est pas toujours familiale et ne sous-entend pas toujours de reprendre une ferme existante telle qu'elle est. La relève agricole ce n'est pas *un enfant d'agriculteur*. La relève agricole c'est;

- Un individu (formé ou non en agriculture) qui démarre une entreprise
- Une personne qui rachète une ferme
- Quelqu'un qui hérite, achète ou se fait donner l'entreprise de sa famille
- Un enfant d'agriculteur qui transforme l'entreprise familiale (conversion bio ou valeur ajoutée par exemple)
- Une personne qui diversifie une entreprise existante (en consacrant une parcelle à une production nouvelle par exemple)

- Et bien d'autres options possibles sans devoir augmenter les avoirs, volumes ou superficies (en terres, bêtes et quotas par exemple)

Agriculteurs, il faut arrêter de prétendre savoir ce que souhaiteront nos enfants et petits enfants. Ceux/celles-ci ne seront pas forcément intéressés à reprendre les rennes d'une entreprise agricole. De surcroît, même si l'intérêt agricole réussit à être transmis de génération en génération, il faut envisager qu'une vision qui est actuellement conflictuelle avec les principes du développement durable puisse ne pas concorder avec les valeurs qui imprégneront la société de demain (une société qui devra assumer de plus en plus de défis sociaux et environnementaux).

Au cours de ma formation agricole j'ai rencontré un grand éventail de relève et sans les nommer, sachez que beaucoup d'enfants d'agriculteurs ont ébranlé la famille en se faisant instigateurs de changements écologistes et communautaires (pour le mieux bien entendu).

Finalement, comment prétendre qu'un projet est la solution à un problème de relève et de qualité de vie alors que les bases de ce projet sont enracinées sur la spéculation selon laquelle des fermes vont s'éteindre et/ou la gestion de l'offre sera abolie dans les prochaines années? Je n'y vois que de l'opportunisme et je refuse le discours qui prétend que le plan d'affaire soumis par les deux promoteurs fera rayonner sa richesse plus loin que dans les comptes bancaires de ses actionnaires actuels. Le rapport entre les impacts et les bénéfices devrait être calculé et comparé à d'autres projets, en considérant que le modèle agricole des projets des fermes Lansi et Landrynoire dépendent de l'utilisation d'énergies fossiles.

## Impacts environnementaux des deux projets

---

### Eau

---

Je ne détiens aucune expertise en la matière, toutefois je crains que malgré toutes les mesures théoriques prévues par les promoteurs des projets actuellement étudiés, les actions en lien avec la protection de la qualité de l'eau ne dépasseront pas les exigences contenues dans les textes de loi.

- La municipalité de Saint-Albert observe encore des problèmes de contamination des puits d'eau potable.
- La municipalité n'est pas dotée d'un système d'aqueduc et, de ce fait, le problème demeure à la charge des citoyens/individus.
- Cette contamination entraîne un risque sanitaire et une charge monétaire supplémentaire pour les citoyens et pour la commission scolaire des Bois-Francs.

En effet, même l'école primaire de Saint-Albert est affectée par la contamination de son puits. Lors du dernier conseil d'établissement auquel j'ai participé (le 14 octobre 2020), j'ai abordé la question et appris que l'enquête entourant la contamination n'était pas terminée. La direction a informé les membres du conseil d'établissement que c'était la Centre de Service Scolaire qui gérait le dossier et qu'une demande d'information serait adressée pour nous tenir informés.

La question du puits a aussi été abordée lors de l'audience publique du 14 octobre et le ministère de l'environnement n'a pas pu fournir l'information. À ce jour je n'ai pas été en mesure de retrouver l'information sur les documents mis en ligne (j'ai manqué de temps pour étudier tout les documents dont le classement est peu-clair, soit-dit en passant).

Le simple fait que cette problématique n'ai pas été abordée par les promoteurs eux-mêmes dans les études d'impact et dans la description du milieu soulève pour moi un *red flag*.<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> Expression commune pour désigner un signal d'alerte, un doute.

## Prélèvement d'eau dans la rivière

---

Bien que les prélèvements planifiés et calculés dans les études d'impacts semblent réalistes et conformes au ratio légal, il apparaît en 2020 que les volumes concrètement disponibles soient soumis à des changements beaucoup plus rapides qu'estimé. En effet, les volumes disponibles dans les rivières de notre bassin versant ont atteint des seuils plus bas que jamais. Le 24 juin passé, nous avons même pu constater un niveau si bas qu'il a été impossible aux pompiers de puiser de l'eau dans la rivière Nicolet pour combattre l'incendie ayant ravagé 3 résidences au cœur du village de Sainte-Clotilde de Horton. Puiser un grand volume d'eau dans une rivière déjà basse peut nuire à l'environnement tout en mettant à risque la santé des animaux et les activités du projet (advenant une pénurie).

## Ensablement

---

Je n'ai pas noté que la problématique de l'ensablement (sédiments) de la rivière Nicolet eut été abordée. Cette problématique a été soulevée en 2013 par un citoyen riverain de Sainte-Clotilde-de-Horton, Maurice Lalonde, professeur retraité de l'Université Laval, département des Sciences du Bois et de la Forêt.

Le citoyen en question aurait documenté la problématique, je n'ai toutefois pas eu le temps de le contacter. Ci-bas, l'extrait du journal municipal de septembre 2013 relatant l'avertissement de Mr. Lalonde.

**Un avertissement est aussi adressé au Conseil sur les effets très nuisibles de l'ensablement d'une section du lit de la rivière Nicolet qui voisine le petit 5<sup>e</sup> rang. Selon M. Maurice Lalonde, si la municipalité n'intervient pas sans délai, les conséquences seront désastreuses.**

La sédimentation est un phénomène impliqué dans l'accumulation de phosphore et très intimement lié aux pratiques agricoles (érosion). En ce sens, j'avais envoyé à la commission plusieurs questions en lien avec les pratiques agricoles. La commission m'a invité à poser les questions moi-même lors des audiences. Je n'étais pas disponible lors des audiences, je n'ai donc pas de réponses et le temps me manque pour fouiller les documents aux dossiers. Je répète donc mon questionnement ici;

Certaines pratiques conventionnelles, bien que courantes et réglementaires ne préviennent pas la dégradation/ l'érosion des sols. Pour les deux fermes;

- 1) Quel est le pourcentage de couverture des sols aux différentes saisons?
- 2) Quelles mesures sont appliquées pour une réduction des travaux de sol?
- 3) Est-ce que la diversification des cultures et l'allongement des rotations est appliqué et documenté sur toutes les parcelles et futures parcelles?

- 4) Il faudrait connaître l'affectation des terres actuelles et futures;
- a) Vont-elles être utilisées pour produire du foin (couverture à l'année ayant un impact positif sur l'érosion, la sédimentation et le phosphore dans les rivières, le lessivage de l'azote)?
  - b) Vont-elles être utilisées pour produire du maïs ou du soya?
  - c) Quelle va être la rotation?
  - d) Quelles seront les pratiques agronomiques en fonction des emplacements/des sols et de leurs caractéristiques?
  - e) Les sols seront-ils à nu pendant certaines périodes?
  - f) Les pratiques mises en œuvre permettront-elles d'améliorer la santé des sols? De préserver la matière organique? De diminuer l'usage de pesticides et herbicides?

### Bandes riveraines et milieux humides

---

Comme je n'en ai trouvé aucune mention lors de mon survol des documents, je me demande : est-ce que les fermes Lansi et Landrynoise sont membres de Copernic, l'organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet? Les membres de Copernic bénéficient de la meilleure expertise territoriale disponible pour la réalisation, l'évaluation et le suivi de leurs projets. Comme beaucoup d'aspects dans la conservation des bandes riveraines sont subjectifs il serait intéressant de faire produire un rapport par un organisme professionnel n'offrant pas des services agronomiques ou spécifiques aux agriculteurs (parfois biaisés).

J'estime que des entreprises de l'envergure des fermes Lansi et Landrynoise devraient tout faire pour demeurer des leaders en matière de bonnes pratiques en dépassant le minimum demandé par la loi. En ce moment, c'est loin d'être le cas. En effet, lors de l'audience du 14 octobre j'ai même appris que la ferme Lansi avait déjà commis des infractions<sup>4</sup> et que le propriétaire s'estimait trop occupé pour participer au programme de subvention Prime-Vert.

Les ressources et les experts abondent en matière de protection des bandes riveraines et des milieux hydriques. Il y a très peu d'obstacles à l'amélioration. Même l'UPA Centre-du-Québec a obtenu, avec la volonté générale, le mandat d'appuyer davantage les entreprises agricoles vers l'adoption de meilleures pratiques agroenvironnementales. Il n'y aucune bonne raison de ne pas faire mieux que ce qui fait actuellement et ce qui est prévu dans les projets.

De plus, je consens qu'il est difficile de parler des aires protégées, des milieux humides, de la préservation des sources d'eau potable et des milieux hydriques des terres qui ne sont à ce jour ni louées ni achetées mais il serait raisonnable de prévoir une éthique de sélection et de gestion de ces emplacements hypothétiques.

---

<sup>4</sup> Ligne 300 de l'audience du 14 octobre 2020 PM

## Air

---

Les mesures décrites pour la diminution des GES semblent simplement se conformer aux exigences minimales. Il est connu que des options novatrices et rentables existent. Par exemple : la biométhanisation sous dôme permet de réduire considérablement le volume d'émission de GES tout en apportant un gain considérable d'énergie et une litière de qualité pour les animaux.

Finalement, j'ai retenu une question ayant été posée lors de l'audience du 13 octobre par l'agroéconomiste Geoffroy Maynard au sujet des fumiers<sup>5</sup>. En résumé, Mr. Maynard souhaitais savoir si les volumes de fumier des petites fermes laitières que les promoteurs ont l'ambition de remplacer sont majoritairement sous gestion solide ou liquide. Sachant que le mode de gestion des projets des fermes Lansi et Landrynoise sont plutôt sous gestion liquide, il aurait été possible de comparer l'impact différentiel des projets sur la production de GES. Les promoteurs ont répondu sommairement, toutefois j'estime que ça aurait été au MAPAQ de répondre à la question car le ministère détient les données réelles en matière de stockage des déjections animales.

## Sols

---

Une portion de mes préoccupations en lien avec les sols a déjà été abordée dans la section sur la qualité de l'eau. J'enchaînerai donc avec une réflexion orientée sur le potentiel des sols.

Dans la documentation disponible, il manque des pages au PAEF (pages 147 à 373 : le plan de ferme, les cartes thématiques, les séries de sols.). Il manque de détails sur ses sols. J'aurais voulu montrer l'éventail de potentiels gâchés pour une diversification de la production locale (avec cartes et études pédologiques). Certains types de sols sont recherchés pour des cultures spécifiques (par exemple : les sols sableux et bien drainés pour les vergers de pommiers, raisins, fraises, framboises, les sols sableux graveleux et pauvres pour la vigne, les sols organiques pour certaines cultures légumières, etc).

Un aménagement intelligent du territoire devrait pouvoir tenir compte de ces potentiels spécifiques et détenir les cartes et plans des terres ciblées par les projets d'agrandissements me permettrait d'élaborer un scénario (un budget) d'occupation du territoire diversifié et beaucoup plus rentable que la production laitière.

---

<sup>5</sup> Ligne 2550 et les suivantes

## Au sujet de Prime-Vert

---

«Le programme Prime-Vert vise à accroître l'adoption de **pratiques agroenvironnementales** par les entreprises agricoles afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'environnement et de la santé humaine.

*Il soutient les entreprises agricoles dans la réalisation d'interventions prioritaires en agroenvironnement tout en favorisant une approche collective.*

*Les axes d'intervention retenus sont les suivants :*

*la préservation et l'amélioration de la qualité de l'eau*

*la santé et la conservation des sols*

*la réduction de l'utilisation des pesticides et des risques qu'ils comportent pour la santé et l'environnement*

*la conservation de la biodiversité*

*la lutte contre les changements climatiques»<sup>6</sup>*

Lors de l'audience du 14 octobre en soirée, le propriétaire de la ferme Lansi a dévoilé<sup>7</sup> ne pas avoir le temps de participer au programme Prime-Vert, prétextant être le seul gestionnaires. Je ne suis toutefois pas convaincue de l'explication fournie, sachant que Prime-Vert est un programme connu, qu'il est facile d'engager des spécialistes qui se chargent des formalités et même de la réalisation des projets. Des experts ont été engagés pour le projet d'agrandissement. Des experts auraient pu être engagés dans le cadre du programme Prime-Vert dans le but de développer des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement, et ainsi assurer à leur relève une entreprise prospère dans un environnement sain et propice à de bons rendements. Je crois donc que la non-participation au programme est le reflet des priorités et des valeurs du propriétaire, tout comme les infractions commises par le passé.<sup>8</sup>

---

<sup>6</sup> MAPAQ :

<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/md/programmesliste/agroenvironnement/Pages/Prime-Vert.aspx>

<sup>7</sup> Ligne 885 de l'audience du 14 octobre PM

<sup>8</sup> Ligne 300 de l'audience du 14 octobre PM

## Impacts sur la communauté

---

### Portrait de la MRC

---

Dans le Plan de Développement de la Zone Agricole de la MRC d'Athabaska publié en 2016, il est mentionné que les petits producteurs agricoles éprouvaient des difficultés de mise en marché de proximité.

Nous constatons aujourd'hui qu'en seulement 4 ans la performance de la mise en marché s'améliore d'année en année, pour les petites fermes, avec un bon nombre d'initiatives tel Mon Marché et l'apparition de plusieurs petites entreprises de transformation.

Il est important de souligner que, tel que soulevé en 2016 dans le PDZA, on dénote dans la région une «Forte présence d'acteurs innovants dans le domaine agricole. La MRC d'Arthabaska est particulièrement active dans le domaine de la recherche et du développement avec deux centres de transfert technologique (CISA, CETAB+), de la formation collégiale et continue (CEGEP, Collectif régional en formation agricole du Centre-du-Québec) et un centre de recherche (Centre Acer).» Nous avons aussi vu naître le grand projet de L'Institut National d'Agriculture Biologique et la reprise des terres des Pères Clarétains par ce dernier.

L'agriculture biologique fait partie du portrait et de la fierté de la région plus que jamais. Il serait essentiel que la promotion de ce mouvement fasse l'objet d'une solide volonté politique.

Pour moi, cette volonté politique doit s'incarner dans le choix de refuser les projets d'augmentation des cheptels laitiers des fermes Lansé et Landrynoise (ou tout autre grande ferme conventionnelle soumise à l'examen du BAPE).

## La cohabitation selon les promoteurs

---

Malgré ce qui est cru et prévu par les actionnaires des fermes Lansi et Landrynoise, j'estime que la cohabitation des projets dans la communauté est déficiente.

Selon moi, demander une dérogation aux mesures d'atténuation des odeurs n'est pas une solution, mais bien un nivèlement par le bas. De toute évidence les entreprises se contenteront d'être réactives aux plaintes. Les entreprises devraient agir AVANT les plaintes car le gros bon sens dicte qu'on ne peut pas déplacer une étable ou une fosse et planter des haies brise vent efficaces en une après-midi. Les mesures préventives et d'atténuation concrètes doivent faire partie d'un plan cohérent dès les premières étapes de conception d'un projet.

Je souligne d'ailleurs que; «Le secteur agrotouristique est en expansion dans la MRC d'Arthabaska et dans le Centre-du-Québec. La proximité des grands centres urbains et la qualité des paysages favorisent le tourisme dans la région. À preuve, la popularité grandissante de la Balade gourmande, du Festival des fromages fins, de Canneberge en fête et le développement de circuits agrotouristiques permanents. La MRC est d'ailleurs la plus développée du Centre-du-Québec en agrotourisme.»<sup>9</sup>

Dans le portrait de la communauté avoisinant le projet, il n'est nulle part fait mention d'un exceptionnel et gros projet de loyers écologiques à accessibilité universelle comprenant des jardins et aménagements communautaires. Ce projet pourrait être la preuve que Saint-Albert est destiné à accueillir des initiatives qui dépassent les normes actuelles en matière de développement durable. L'accaparement des terres par les méga-fermes conventionnelles serait sans aucun doute un frein au rayonnement de ce projet unique au Québec car la logique veut que des logements écologiques soient entourés de fermes écologiques et habités par des individus sensibles à la cause environnementale.

J'ai découvert avec stupéfaction (et malgré un appui exprimé fièrement aux médias par le conseiller Dominique Poulin) qu'aucune résolution formelle du conseil municipal n'a été adoptée pour appuyer les projets.<sup>10</sup>

J'ai bien tenté de sonder divers acteurs communautaires de la région, toutefois il règne au sein de certaines organisations locales dans lesquelles je m'implique une aura de peur et d'ignorance qui entrave les possibilités de discussions et de prise de position. Sans engager qui que ce soit, certaines personnes ne se sont pas exprimées et ne s'exprimeront pas lors des prochaines audiences, par peur de représailles ou des suites de l'intervention d'un avocat.

Finalement, la visibilité médiatique m'ayant été accordée par le journal local et Radio-Canada a suscité une vague d'appui envers ma démarche auprès du BAPE. De nombreux citoyens, citoyennes, agriculteurs et agricultrices m'ont communiqué leur appui envers ma démarche et leur désaccord envers les deux projets.

---

<sup>9</sup> Extrait du PDZA de la MRC d'Arthabaska

<sup>10</sup> Ligne 1455 de l'audience du 14 octobre 2020 en pm

Depuis le mois de mars 2020 il est devenu évident que la souveraineté alimentaire est une priorité, plus que jamais. La fermeture des frontières, la pénurie de main d'œuvre et les changements climatiques ont provoqué des changements drastiques sur les habitudes de consommation des québécois.

Citoyens, ministères et entrepreneurs agricoles s'entendent pour dire qu'il est temps de rompre la dépendance aux produits et travailleurs étrangers, nous l'avons compris avec les nombreuses mesures financières mises en œuvre depuis le mois de mars et avec les achats locaux qui ont bondit en flèche. J'ajouterais que je crois que la souveraineté alimentaire de notre province passe principalement par des campagnes dynamiques et habitées par une population concertée et mobilisée.

### Un changement de vision

Un changement de vision s'impose et nous devons prendre action pour un milieu rural dynamique et habité par des familles et des exploitations diversifiées. Le projet de la ferme Landrynoise n'est pas compatible avec cette vision d'une campagne habitée et dynamique car il contribue au phénomène selon lequel le nombre de petites fermes diminue au profit de la croissance des grosses exploitations. Nos villages deviennent les dortoirs des villes avoisinantes et nos champs des dépotoirs à déjections animales.

De la croissance de ces méga-fermes et de la faiblesse systémique de la loi sur la protection des terres agricoles, découlent des problèmes majeurs;

- La fusion de lots rend le morcellement difficile, cause des difficultés d'acquisition de terres et des difficultés de logement pour les familles agricoles.
- Les leviers financiers étant très inégaux, l'expansion des fermes de grande envergure exerce une pression gigantesque sur la relève agricole par l'augmentation drastique de la valeur des terres. Le problème était déjà soulevé dans le PDZA il y a 7 ans.
- L'économie régionale est fragilisée si elle se base sur des productions et industries peu diversifiées.
- La destruction de la biodiversité et la monoculture sont à l'origine de désastres phytosanitaires et de pandémies (Par exemple; maladies du bétail comme la vache folle, ravageurs comme le doryphore de la pomme de terre et maladies des cultures tel la tavelure dans la monoculture de la pomme de variété McIntosh ou du mildiou dans la pomme de terre). Ces désastres causent des pertes monétaires et sont aussi responsables de l'usage abusif de pesticides.
- Il existe un rapport de force démesurée entre les petits exploitants/ la relève et les méga-fermes. Ce rapport s'exprime par un frein à l'investissement et l'immobilisation sur les terres louées, la dépendance aux bonnes relations à sens unique et l'impossibilité pour les moins puissants de dénoncer les situations illégales ou problématiques (peur de représailles). Par exemple, les déversements, déboisements et épandages illégaux ne sont pas dénoncés par peur de représailles.

## Ruissèlement économique

---

Le rayonnement communautaire décrit dans la documentation des projets est minimaliste. J'aimerais obtenir des détails, des chiffres et un bilan des activités communautaires. Une grosse entreprise devrait être porteuse de projets et être en mesure de les nommer et de les chiffrer. Le rayonnement communautaire, s'il est considéré comme une composante environnementale importante de l'étude d'impact devrait être mesurable et vérifiable. De plus, est-ce que les dons effectués ont été déterminés par le crédit d'impôts offerts en retour ou en fonction des besoins communautaires les plus criants?

Finalement, les retombées économiques suggérées en termes de dépenses auprès d'entreprises de la région (fournisseurs d'intrants, de services, de matériel...) n'ont pas été comparées à celles des entreprises qui seront remplacées par les deux projets. Je serais bien surprise que les dépenses par ces deux fermes surpassent significativement celles réalisés par les fermes qui seront rachetées.

## Équité sociale

---

Je n'ai lu aucun bon argument dans cette section des études d'impacts ou dans le portrait des entreprises, ce qui soulève quelques questions.

Les promoteurs ont présenté leurs entreprises et leurs projets, du démarrage par les aïeux jusqu'aux projets d'agrandissements. Je remarque qu'il n'y a, à ce jour, pas de femme actionnaires.

Si les fermes Lansé et Landrynoise se décrivent comme des fermes familiales, où sont les femmes? Est-ce que les femmes de la famille Landry travaillent uniquement à l'extérieur des exploitations? Vos filles et femmes envisagent-elles de prendre la relève? Sont-elles bienvenues? Quelle a été, quelle est et quelle sera leur contribution et leur rémunération dans le projet? Il y a sûrement des femmes qui se sont impliquées, s'impliquent et s'impliqueront dans l'entreprise, apparentées ou non à la famille.

J'aimerais que, pour mieux comprendre l'importance de cet enjeu, la commission prenne connaissance du reportage féministe produit en 1982 par l'ONF et réalisé par Dagmar Teufel ; *Madame, vous avez rien* : [https://www.nfb.ca/film/madame\\_vous\\_avez\\_rien/](https://www.nfb.ca/film/madame_vous_avez_rien/)

Et de l'avis du conseil du statut de la femme;

[https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Avis\\_femmes\\_agriculture\\_20191121.pdf?fbclid=IwAR1na--a7eyarEithyIKOGPIBMtEkBwvUxTP9YnU01n6u3gOk9IYIZOtq3o](https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Avis_femmes_agriculture_20191121.pdf?fbclid=IwAR1na--a7eyarEithyIKOGPIBMtEkBwvUxTP9YnU01n6u3gOk9IYIZOtq3o)

## Pistes de solutions

---

Si l'objectif des promoteurs est la consolidation des emplois existants, il existe des solutions pour améliorer la rentabilité des entreprises sans causer de dommages à la communauté et à l'environnement.

## Conversion au bio

---

Dans le contexte actuel et considérant le PDZA de notre MRC, pourquoi l'amélioration de l'efficacité économique de l'entreprise devrait passer par l'expansion? Le PDZA suggère clairement que la conversion vers la production biologique dans notre région est une avenue rentable, durable et favorisée. «La production biologique offre un potentiel intéressant. La demande a eu une croissance soutenue dans les dernières années et la part de marché occupée par le Québec est faible. De plus, c'est une production respectueuse de l'environnement; une préoccupation importante pour les citoyens et les élus. (...) De plus, elle offre une possibilité de générer des revenus égaux ou supérieurs à la production conventionnelle.»<sup>11</sup>

## Valeur ajoutée

---

La transformation des produits de la ferme et la création de valeur ajoutée améliorent la rentabilité et la résilience d'une entreprise agricole. (Par exemple, le lait fermier de la famille Lampron<sup>12</sup> qui a investi dans l'embouteillage et la mise en marché de proximité.)

La fabrication de fromage et autres produits laitiers serait rentable, créerait de l'emploi et serait possible sans monopoliser plus de terres agricoles.

Selon l'information relayée par les médias, la ferme Landrynoise aurait, au bout de son projet, investi près de 108 millions de dollars pour doubler son cheptel laitier et ainsi maintenir ses emplois actuels. Toujours selon les médias locaux, l'usine Parmalat de Victoriaville aurait investi 50 millions de dollars en infrastructures en 2015. Étant une employée de cette usine depuis 2015, j'estime que les investissements ont créé près de 150 emplois très bien rémunérés. Retenons en que ce ne sont pas les millions investis dans un projet qui garantissent son efficacité, son rayonnement ou son acceptabilité sociale et environnementale. On voit ici un exemple de l'efficacité économique d'un investissement dans la transformation agroalimentaire comparé à celui dans la production d'un produit brut.

## Diversification

---

Les entreprises pourraient diversifier leur production; par exemple, en utilisant les terres agricoles actuellement en surplus pour des cultures de fruits et de légumes.

---

<sup>11</sup> Extrait du PDZA de la MRC d'Arthabaska

<sup>12</sup> [https://www.laterre.ca/actualites/biologique-actualites/le-lait-fermier-des-lampron-distribue-a-grande-echelle?fbclid=IwAR1kBLUQiQIj0UV6M2m1iX8Dzf0iT\\_mfL3B-ogbxpom9NXF-iLEVHMaVaYE](https://www.laterre.ca/actualites/biologique-actualites/le-lait-fermier-des-lampron-distribue-a-grande-echelle?fbclid=IwAR1kBLUQiQIj0UV6M2m1iX8Dzf0iT_mfL3B-ogbxpom9NXF-iLEVHMaVaYE)

## L'accaparement des Terres

---

Les terres cultivables au Québec sont limitées et non renouvelables.

La question d'accaparement des terres agricoles est de loin la plus importante pour moi. Plusieurs fois au cours des audiences j'ai été élevée au statut de légende car divers intervenants ont nié que la croissance des grosses exploitations laitières de la région soit impliquée dans l'augmentation de la valeur et l'accaparement des terres. À défaut d'appuis statistiques, la légende tentera de vous convaincre de son bien fondé.

J'ai été personnellement touchée par le phénomène, je ne suis pas la seule et de plus en plus de projets seront compromis si aucunes actions ne sont prises par le gouvernement pour stopper la tendance.

Dans un dossier de morcèlement (406937) que la CPTAQ a pris près de 2 ans à analyser, j'ai obtenu l'autorisation de morceler un lot à des fins d'acquisition pour un usage agricole. La somme prévue dans la promesse d'achat était de 85 000\$. Hors, comme le jugement de la CPTAQ a été beaucoup trop long à obtenir, l'intégralité de la terre a été vendue au plus offrant, la Ferme Bergeroy. Suite à cette acquisition, le nouveau propriétaire a consenti à envisager la vente du même lot mais pour le prix de 200 000\$. La cause de cette augmentation démesurée de la valeur des terres est la forte compétition entre 4 grosses exploitations de la région qui luttent pour acquérir la plus grande superficie possible.

Autoriser un autre agrandissement aurait des impacts majeurs sur la disponibilité des terres abordables pour la relève. A ce jour je n'ai toujours pas pu acquérir le lot que je cultive, ce qui limite mes possibilités d'association, d'immobilisations, nuit à mon efficacité et est un désagrément majeur à la qualité de vie de ma famille car notre résidence est trop éloignée de nos parcelles en cultures et nous ne pouvons pas bâtir sur une terre qui ne nous appartient pas.

Pourquoi ne pas chercher une terre ailleurs? Ma famille, mon réseau et mes ressources sont toutes dans le périmètre touché par les projets des fermes Lansé et Landrynoise. La terre au dossier de morcèlement 406937 est contigüe à celle de ma belle famille et accessoirement s'y tiennent des événements récréotouristique qui offrent de beaux avantages et opportunités de mise en marché pour ma production de fruits et légumes diversifiés. Toutes les régions devraient être libres d'accueillir une relève agricole diversifiée et toutes les relèves devraient avoir l'opportunité de s'établir sans s'expatrier.

Pour cette raison il est urgent de;

- freiner la croissance des fermes Lansé et Landrynoise
- tenir un moratoire sur la CPTAQ pour en défaire les faiblesses systémiques responsables de l'accaparement foncier (révision des moyens d'actions et des critères sur lesquels se basent ses décisions)
- fixer un mécanisme de régulation des transactions d'unités foncières agricoles
- fixer un prix plafond pour la vente des terres agricoles
- prévoir un fond de pension national pour la retraite des agriculteurs et agricultrices<sup>13</sup>

---

<sup>13</sup> Les agriculteurs et agricultrices n'ont souvent que la vente de la ferme et des terres comme moyens de financer leur retraite. Cette lacune contribue à l'augmentation de la valeur des terres.

La CPTAQ a pour mission de *garantir pour les générations futures un territoire propice à l'exercice et au développement des activités agricoles.*

*À ce titre, assurer la protection du territoire agricole et contribuer à introduire cet objectif au cœur des préoccupations du milieu.*<sup>14</sup>

Bien que j'appuie à 100% la mission de la CPTAQ, la manière d'appliquer la loi ne rejoint pas l'objectif et va même jusqu'à y nuire.

Dans les mécaniques de la réglementation, des terres contigües et acquises par un même propriétaire se retrouvent automatiquement fusionnées et doivent, pour être morcelées, faire l'objet d'une demande auprès de la CPTAQ. Comme les autorisations de morcellement sont plutôt difficiles à obtenir, la taille des terres agricoles devient de plus en plus grande et celles-ci de plus en plus difficiles à acheter pour la relève agricole.

Seules les grosses fermes ou les fonds d'investissements peuvent racheter ces énormes lots, dépossédant ainsi les régions de leurs opportunités

Certains affirmeront que la location de terres est une solution pour pallier au prix exorbitant de l'achat ou aux difficultés de morcellement. La location est une épée de Damoclès pour la relève, elle freine l'investissement, cause une perte d'efficacité, nuit au logement des familles agricoles, diminue les possibilités d'association et impose la soumission du locataire. Cette soumission peut, par exemple; empêcher la certification biologique et forcer l'aveuglement face aux problèmes sociaux et environnementaux (conflits d'intérêts).

Le 9 novembre 2018 nous pouvions lire dans un article de Radio-Canada que;

*Au cours des dernières années, les achats de grandes superficies agricoles par des sociétés d'investissement se sont multipliés. L'UPA regrette que les terres soient désormais considérées comme une valeur refuge pour de gros joueurs boursiers. « Les producteurs se font damer le pion et la relève ne peut tout simplement pas soutenir cette concurrence », écrit l'UPA.*<sup>15</sup>

---

<sup>14</sup> <http://www.cptaq.gouv.qc.ca/index.php?id=27>

<sup>15</sup> <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1134484/agriculture-zonage-territoire-agricole-cptaq-loi-etalement-protection-accaparement>

## L'UPA

---

Malgré mon implication personnelle plutôt positive au sein de l'Union des Producteurs Agricoles, j'abonde dans le même sens que le rapport Pronovost.

Le monopole syndical est un obstacle au sain développement de l'agriculture québécoise. Jamais une seule organisation, même si elle est démocratique, ne pourra représenter à la fois les producteurs agricoles industriels et les petits producteurs, les producteurs conventionnels et les producteurs bios. Ce constat ne serait pas si grave si l'UPA tenait seulement un rôle de promoteur du filet social. Ce constat est grave car l'Union des Producteurs Agricole est la seule voix reconnue par l'état en matière de marchés, d'environnement et de gestion/ aménagement des territoires. Les petits agriculteurs et les projets novateurs ne pourront jamais être pleinement appuyés par l'UPA puisque qu'elle se doit de défendre les grandes fermes. Elle est face à un conflit d'intérêts.

Une remarquable expertise est offerte aux producteurs grâce à l'UPA. D'excellents projets pour l'environnement sont nés et en développement au sein de l'UPA mais le problème du poids politique et de la représentation d'intérêts trop opposés demeure.

L'UPA, malgré le monopole ne représente pas tout les agriculteurs.

## Le Rapport Pronovost

---

Le rapport Pronovost, commandé par le gouvernement en 2006 et publié en 2008, mérite l'attention de la commission actuelle. Comme ce dernier a été extrêmement bien résumé dans le journal Le Devoir le 10 mars 2018, je vous invite à consulter l'article complet :

**<https://www.ledevoir.com/societe/consommation/522651/agriculture-et-agroalimentaire-rapport-pronovost-10-ans-plus-tard>**

Extrait : *«Jean Pronovost poursuit aujourd'hui son plaidoyer pour une agriculture multifonctionnelle, plurielle et durable. À ses yeux, l'agriculture québécoise doit être diversifiée pour se montrer plus résiliente. « Une bonne agriculture, ce n'est pas une agriculture qui repose sur une seule production, un seul procédé de production ou une seule méthode de production. C'est une agriculture qui table sur une variété de production par une variété d'établissements, de fermes ou d'organisations, qui elles-mêmes pratiquent toute une série de démarches agricoles et de techniques appropriées. »»*

## L'actualité agricole du Québec

Cette section de mon mémoire a pour but de partager quelques nouvelles puisque l'actualité déborde d'appuis envers l'agriculture diversifiée et écologique. De plus en plus de mesures gouvernementales appuient ma vision de l'agriculture durable.

Titre	Extrait	Hyperlien
Sur notre difficile souveraineté alimentaire	« si l'on veut penser une transition de notre agriculture afin qu'elle soit la garante de notre approvisionnement alimentaire, il faudra bien se poser la question de certains choix fondamentaux qui sont faits sur l'utilisation de nos terres agricoles et sur la répartition des soutiens issus des politiques publiques. Est-il pertinent que nos terres servent en majorité à produire du maïs et du soya ? »	<a href="https://www.ledevoir.com/opinion/idees/577339/sur-notre-difficile-souverainete-alimentaire">https://www.ledevoir.com/opinion/idees/577339/sur-notre-difficile-souverainete-alimentaire</a>
La demande pour les paniers biologiques s'est accélérée	<p>Les Jardins de la Chevrotière font partie du Réseau des fermiers de famille, créé par Équiterre. Comme plusieurs autres intervenants, M<sup>me</sup> Mayrand est convaincue que le Québec peut améliorer son bilan en termes d'autosuffisance alimentaire.</p> <p>« Il faut que ce soit un enjeu prioritaire pour les gouvernements. C'est clair que c'est possible. Ça va demander des changements de mentalité à tous les niveaux à partir des consommateurs jusqu'aux décideurs. On peut certainement faire mieux. J'en suis convaincue. [...] Je ne pense pas qu'on va pouvoir revenir en arrière après la pandémie. On n'aura pas le choix d'aller vers l'avant. Les gens sont prêts. »<sup>16</sup></p>	<a href="https://www.journaldequebec.com/2020/09/26/autonomie-alimentaire-la-demande-pour-les-produits-locaux-saccelere?fbclid=IwAR2rlp1_mrqqn6M6k5AOSN5HfPLS_XGSfwAz06d_SELQr9zz0srPH-aMlpu">https://www.journaldequebec.com/2020/09/26/autonomie-alimentaire-la-demande-pour-les-produits-locaux-saccelere?fbclid=IwAR2rlp1_mrqqn6M6k5AOSN5HfPLS_XGSfwAz06d_SELQr9zz0srPH-aMlpu</a>
Le gouvernement du Québec accorde 100 000\$ pour augmenter la production de légumes et de fruits frais destinés à la clientèle défavorisée de Portneuf.	«C'est un pas de plus sur le chemin de l'autonomie alimentaire. On change la vie un jardin à la fois» souligne le ministre	<a href="https://www.courrierdeportneuf.com/2020/07/17/100-000-pour-un-meilleur-access-aux-legumes-frais/">https://www.courrierdeportneuf.com/2020/07/17/100-000-pour-un-meilleur-access-aux-legumes-frais/</a>

<p>Le Bas-Saint-Laurent devient la première FabRégion au Canada</p>	<p>«Le Bas-Saint-Laurent est nommé première FabRégion au Canada et s'engage ainsi à atteindre 50 % d'autonomie alimentaire, énergétique et manufacturière d'ici 2054. Cet objectif doit être atteint par la mise en place d'une gouvernance régionale composée d'élus, de citoyens, de chercheurs et d'experts sectoriels.»</p>	<p><a href="https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1741049/fabregion-fabcity-bas-saint-laurent-autonomie-alimentaire-energetique">https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1741049/fabregion-fabcity-bas-saint-laurent-autonomie-alimentaire-energetique</a></p>
<p>La Haute-Gaspésie aura son laboratoire pour développer l'autonomie alimentaire</p>	<p>« Le fait que ce soit une priorité locale de prioriser l'autonomie alimentaire [...] c'est un constat de différents portraits et diagnostics de la région »</p>	<p><a href="https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1745108/autonomie-alimentaire-haute-gaspesie-gros-morne-projet-nourrir-monde">https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1745108/autonomie-alimentaire-haute-gaspesie-gros-morne-projet-nourrir-monde</a></p>
<p>Lettre au premier ministre signée le 03 avril 2020 par 15 organisations</p>	<p>«→ Soutenir les agriculteurs québécois à travers une initiative d'autonomie alimentaire qui vise à hisser à plus de 50 % la proportion d'aliments provenant des fermes du Québec dans l'assiette des Québécois<sup>13</sup>. Pour ce faire,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Accroître les achats d'aliments québécois par les écoles, les hôpitaux et les ministères et organismes ;</li> <li>◆ Soutenir les systèmes alimentaires de proximité, notamment les marchés publics et de quartier, de même que les initiatives de liens directs avec les agriculteurs ;</li> <li>◆ Accélérer la révision des règles qui nuisent à l'émergence d'une agriculture locale et à la création de circuits courts en alimentation (ou de système alimentaire de proximité) en rapprochant la production, la transformation et la distribution ;</li> <li>◆ Soutenir financièrement les pratiques agricoles résilientes<sup>14</sup> ;</li> <li>◆ Déployer une campagne de promotion en faveur des aliments québécois»</li> </ul>	<p><a href="http://copticom.ca/wp-content/uploads/2020/04/COVID-19-Lettre-PM-et-Mesures-de-soutien-et-de-relance_FINAL.pdf">http://copticom.ca/wp-content/uploads/2020/04/COVID-19-Lettre-PM-et-Mesures-de-soutien-et-de-relance_FINAL.pdf</a></p>

## **Le modèle américain**

---

Comme soulevé plus tôt dans mon mémoire, le modèle américain a été plusieurs fois mentionné par les promoteurs des fermes Lansi et Landrynoise, parfois comme une inspiration, parfois comme une menace.

Si la grosse ferme américaine peut servir de comparatif inspirant voir même servir d'argument favorable à l'augmentation des cheptels laitiers du Québec il faut impérativement considérer l'ensemble de ces projets. C'est-à-dire : ces projets et leur rayonnement environnemental et communautaire.

Je n'ai pas eu besoin de mener une recherche bien approfondie pour découvrir que même chez nos voisins du sud les projets agroindustriels et le libre marché ne font pas l'unanimité.

Le syndicat des producteurs agricoles du Wisconsin milite pour la création d'un système de gestion de l'offre.<sup>17</sup> Image tirée de Facebook.



### Wisconsin Farmers Union

16 octobre, à 09 h 58 · 🌐

Après des décennies de surproduction et de pertes de ferme rampantes, nos communautés rurales sont délabrées. Rejoignez la WFU pour la première de notre dernière courte vidéo et découvrez comment la gestion de l'offre peut aider à créer une économie agricole stable et résiliente.

L' Union des agriculteurs du Wisconsin présente :  
Gestion de l'offre et comment elle peut sauver notre économie rurale

28 octobre 2020 Central 12 h Central

La première vidéo sera suivie d'une discussion avec un groupe d'agriculteurs.

Inscrivez-vous sur [wisconsinfarmersunion.com/events](https://www.wisconsinfarmersunion.com/events)

⚙️ · [Afficher la version originale](#) · [Noter cette traduction](#)

<sup>17</sup> <https://www.wisconsinfarmersunion.com/>

## L'accaparement des terres

---

Un rapport alarmant sur la course à l'accaparement des terres agricoles aux États-Unis a été produit par l'Oakland Institute, un cercle de réflexion basé en Californie;

Vous pouvez le télécharger a cette adresse :

[https://www.oaklandinstitute.org/sites/oaklandinstitute.org/files/OI\\_Report\\_Down\\_on\\_the\\_Farm.pdf](https://www.oaklandinstitute.org/sites/oaklandinstitute.org/files/OI_Report_Down_on_the_Farm.pdf)

En voici un extrait;

Nothing is more crucial than beginning this discussion today. The issue may seem small for a variety of reasons—because institutional investors only own an apparently tiny one percent of all US farmland,<sup>8</sup> or because farmers are still the biggest buyers of farmland across the country.<sup>9</sup> But to take either of these views is to become dangerously blind to the long-term trends threatening our agricultural heritage.

## L'opposition aux grosses ferme est bien présente

---

Dans un article du Yales Schools of the Environment;<sup>18</sup>

# As Dairy Farms Grow Bigger, New Concerns About Pollution

*Dairy operations in the U.S. are consolidating, with ever-larger numbers of cows concentrated on single farms. In states like Wisconsin, opposition to some large operations is growing after manure spills and improper handling of waste have contaminated waterways and aquifers.*

BY ELIZABETH GROSSMAN · MAY 27, 2014



---

<sup>18</sup> [https://e360.yale.edu/features/as\\_dairy\\_farms\\_grow\\_bigger\\_new\\_concerns\\_about\\_pollution](https://e360.yale.edu/features/as_dairy_farms_grow_bigger_new_concerns_about_pollution)

## Intérêts pour le milieu touché par le projet

---

- Je suis résidente de Sainte-Clotilde-de-Horton
- Je suis copropriétaire d'une entreprise agricole à Sainte-Clotilde-de-Horton; Les Jardins d'Hyden S.E.N.C, Ferme maraichère diversifiée
- Je suis copropriétaire d'une entreprise récréo-touristique à Sainte-Clotilde-de-Horton; Les Terres de Bélénos S.E.N.C.
- Je suis Membre du CA de l'UPA des Bois-Francis
- Je suis Membre du CA de COPERNIC, Organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet
- Je suis membre du Conseil d'établissement de l'école intégrée La Sapinière et Amédée Boisvert (Ste-Clotilde-de-Horton et Saint -Albert)
- Je suis membre du CA de la Société-Saint-Jean-Baptiste section locale Sainte-Clotilde-de-Horton
- Je suis maman de 3 enfants de 8 ans, 3 ans et 18 mois

## En conclusion

---

Premièrement, je remercie la commission et tous les intervenants impliqués pour le travail monumental accompli. J'espère de tout cœur que cette démarche mènera à une prise de décision qui saura assurer un avenir sain, durable et prospère à toute notre communauté.

Comme les gestionnaires des fermes Lansi et Landrynoise on eu le privilège d'intégrer un peu de leur histoire familiale à leurs présentations, j'aimerais en faire autant en partageant avec vous deux événements qui se sont produit dans ma communauté cet été.

Le 24 juin aux petites heures du matin, un proche m'a réveillée pour me dire que la maison d'en face était en feu. J'aurais pu rester couchée, considérant que ma maison était en sécurité et que, c'est l'affaire des pompiers d'éteindre les feux. Mais je me suis levée. En observant la maison et ce qui l'entourait, j'ai compris que des gens risquaient de mourir et qu'il fallait agir. J'ai couru, pieds nus, plus rapidement que jamais je n'ai couru. Je suis entrée dans la maison embrasée et j'ai hurlé, le plus fort que je n'ai jamais hurlé. La famille s'est réveillée. Quand les pompiers sont arrivés, la maison était totalement embrasée mais les six occupants étaient sains et saufs. J'aurais pu ne pas m'en mêler, c'est l'affaire des pompiers d'éteindre des feux.

Le 3 novembre dernier, mon petit dernier s'est étouffé avec sa collation. En silence et en un instant, il ne respirait plus. Mélanie, son éducatrice, a compris rapidement. Il fallait pratiquer la manœuvre d'Heimlich. Elle n'avait jamais vécu une telle situation mais elle a su qu'à ce moment elle devait, de toutes ses forces, frapper mon bébé pour lui éviter la mort ou de graves séquelles. Dans une telle situation la manœuvre n'est pas douce mais nécessaire. Elle a sauvé mon bébé.

Ce que je souhaite que vous reteniez c'est que; pour sauver des meubles ou sauver des vies il faut se retrouver devant une situation, en saisir l'urgence et les enjeux puis poser les bons gestes à temps. Réagir dans une situation exceptionnelle comme un feu ou un étouffement demande de la vivacité d'esprit mais ne demande aucun courage. Je vous demande de prendre des décisions courageuses, des décisions qui peuvent fesser autant qu'Heimlich sur un bébé qui s'étouffe. Des décisions qui, sans équivoques peuvent choquer sur le coup mais rendent un avenir décent possible, pour le plus grand nombre d'être humains.